

MÉMOIRE

Projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Messieurs Pierre Angé, Louis Dériger,

Je suis originaire de Sacré-Cœur et je suis copropriétaire avec mes frères et sœurs d'une maison et de terrains longeant le chemin du Moulin à Baude, lequel relie la route 138 au Dunes de Tadoussac.

Pourquoi un parc Sépaq?

Afin d'atteindre le double objectif de conservation et d'accessibilité des parcs, trois orientations ont été développées dans le cadre de la Politique sur les parcs nationaux du Québec, mise à jour en 2018, pour guider les actions entreprises par le gouvernement : **1.** Poursuivre le développement du réseau des parcs nationaux du Québec; **2.** Assurer la conservation des patrimoines naturel, culturel et paysager; **3.** Contribuer à la qualité de vie des citoyens et des collectivités.

Certes, la création d'un parc Sépaq aux dunes de Tadoussac répondrait au premier objectif, mais je m'interroge sérieusement sur l'impact qu'un tel développement aurait sur les deux autres objectifs, soient la préservation du milieu naturel et culturel et, évidemment, sur la qualité de vie des citoyens de Tadoussac et des villages avoisinants. Le projet de création d'un parc national à Tadoussac m'interpelle car je doute de la nécessité d'un tel projet sous sa forme actuelle et sur la pertinence d'implanter ce type d'établissement de plein air dans cette municipalité dont l'exigu territoire verrait plus de 13% de sa superficie réservée à un parc.

Mes préoccupations

Il faut vivre à Tadoussac et ses environs où y séjourner régulièrement pour comprendre les enjeux que constituent l'implantation d'un parc national. Je vous en présente quelques-uns.

- Accès restreint et contrôlé d'endroits faisant partis de la vie et des habitudes quotidiennes des résidants de Tadoussac et des villages avoisinants. Perte de liberté d'aller et venir sur ces territoires dits protégés.
- Implantation d'un camping et d'une zone réservée aux Van life dans un secteur des dunes qui vient encore une fois limiter l'accès au territoire et au paysage ainsi que la liberté d'accès des cueilleurs de plantes sauvages et champignons.
- Accès au parc par la route collectrice reliant la 138 aux Dunes. Cette route collectrice qu'on veut modifier et asphalté borde des terres privées et agricoles. Un achalandage accru et la pollution qui en découle viendra perturber la vie de ses occupants, de la flore et la faune.
- Toute forme de pollution sonore, visuelle, pollution de l'air (circulation automobile), déchets.
- Surpopulation en saison estivale et manque d'espace et d'infrastructures (gestion des déchets, blocs sanitaires, stationnements) pour bien gérer cette affluence grandissante.
- Développements futurs et probables que pourraient prévoir la Sépaq, tels que la construction de chalets locatifs et autres infrastructures. Ouverture quatre saisons et, par conséquent, ouverture de la route collectrice à laquelle skieurs et motoneigistes n'auraient plus accès.
- Développement économique de la Sépaq en matière d'hébergement, de restauration, de vente d'articles et souvenirs, etc., et ce, au détriment des commerçants locaux.

Solutions et commentaires

Pourquoi ne pas penser autrement?

Je pense qu'il faut laisser plus de temps aux gens de la municipalité de Tadoussac pour trouver d'autres avenues innovatrices afin de favoriser une gestion saine du territoire des Dunes mais aussi du magnifique petit village de 800 habitants qui se voit accueillir des milliers de touristes en saison estivale.

Je pense aussi que le gouvernement pourrait allouer une enveloppe budgétaire à la municipalité de Tadoussac pour améliorer ses infrastructures (piste cyclable, blocs sanitaires, aire de repos, navette) plutôt que de dépenser des sommes importantes pour asphalté la route collectrice.

Respecter les besoins des gens de Tadoussac et des villages avoisinants s'impose. Après tout, ce sont des générations et des générations qui y vivent à longueur d'année. Ce sont les gardiens du territoire, de ce parc naturel et beau qu'est Tadoussac et ses Dunes.

En terminant, et pour toutes les raisons et préoccupations mentionnées plus haut, je ne donne pas mon accord au projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac tel que présenté lors des audiences du BAPE.

Je vous remercie.

Julie Zacharie

TERRITOIRE

ACCESSIBLE À TOUS

DUNES MAGNIFIQUES

OASIS DE PAIX

UNIQUE EN SON GENRE

SAUVAGE

SILENCIEUX

ACCUEILLANT

COULOIR DES OISEAUX

MIGRATEURS